

Comité syndical du 10 octobre 2022

[DL 2022_10/05](#)

DÉSIGNATION D'UN/E ÉLU/E DÉLÉGUÉ/E RÉFÉRENT/E POUR LE COMITÉ NATIONAL D'ACTION SOCIALE - CNAS

Le comité syndical de ValOrizon, légalement convoqué le **30 septembre 2022**, s'est réuni, salle du conseil municipal de la mairie de Villeneuve-sur-Lot, sous la présidence de M. Michel MASSET, Président, le **lundi 10 octobre 2022 à 10h00**.

CONSEIL DEPARTEMENTAL 47 : Jacques BILIRIT, Philippe BOUSQUIER, Laurence DUCOS, Sophie GARGOWITSCH, Christine GONZATO-ROQUES, Françoise LAURENT, Michel MASSET, Valérie TONIN (8) ;

VAL DE GARONNE AGGLOMÉRATION : Marie-France BONNEAU, Pierre CAMANI, Gilbert DUFOURG, Jean-Claude DERC, Alain LERDU, Jacques PIN, Jacques VERDELET (7) ;

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND VILLENEUVOIS : Jacques BORDERIE, Michel LAVILLE, Christelle PRELLON, Jean-Eric ROSIER, Michel BRUYERE (5) ;

SMICTOM LGB : François COLLADO, Henri de COLOMBEL, Christian GIRARDI, Alain LORENZELLI, Didier SOUBIRON (5) ;

FUMEL VALLÉE DU LOT : Didier CAMINADE, Jacques PICCOLI, Jacques SEGALA (3) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BASTIDES EN HAUT AGENAIS PERIGORD : Nathalie FOUNAUD-VEYSSET, Guillaume MOLIERAC (2) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES COTEAUX ET LANDES DE GASCOGNE : Audrey ARMELLINI, Michel PONTTHOREAU (2) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LAUZUN : Jean-Pierre BARJOU, Emilien ROSO (2) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE DURAS : Joël KLEIBER (1) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES LOT ET TOLZAC : Ghislain GOZZERINO (1) ;

Nombre de conseillers en exercice : 36

Présents : Mmes FOUNAUD-VEYSSET, GARGOWITSCH, PRELLON, MM. BARJOU, BOUSQUIER, BRUYÈRE, COLLADO, GIRARDI, GOZZERINO, LORENZELLI, MASSET, PIN, ROSIER, ROSO, SEGALA, VERDELET (16)

Représentés : Mme ARMELLINI par M. SEGALA, M. BILIRIT par Mme FOUNAUD-VEYSSET, Mme BONNEAU par M. PIN, M. DE COLOMBEL par M. LORENZELLI, Mme DUCOS par M. BOUSQUIER, M. KLEIBER par Mme PRELLON, Mme LAURENT par M. MASSET, M. LERDU par M. ROSIER, M. PONTTHOREAU par M. BARJOU, M. SOUBIRON par M. ROSO, Mme TONIN par Mme GARGOWITSCH (11)

Quorum atteint

Secrétaire de séance : M. Alain LORENZELLI

Nombre de délégués présents : 16

Représentés : 11

TOTAL : 27

Étaient également présents : M. Guillaume LEPERS (maire de Villeneuve-sur-Lot), Mmes Julie FARBOS, Muriel FIGUEIRA, Gaëlle ALNO, et Marie-Claude ARQUEY

[DL 2022_10/05](#)

DÉSIGNATION D'UN/E ÉLU/E DÉLÉGUÉ/E RÉFÉRENT/E POUR LE COMITÉ NATIONAL D'ACTION SOCIALE - CNAS

Vu les statuts du Syndicat mixte de valorisation et de traitement des déchets ménagers et assimilés en Lot-et-Garonne à vocation départementale, modifiés par l'arrêté préfectoral n°472017-12-29-003 du 29 décembre 2017 ;

Vu la délibération n°2013-06-9f du 07 juin 2013, portant adhésion de ValOrizon au CNAS ;

Vu les statuts du CNAS ;

Considérant le départ du référent M. Jean-Louis COUREAU qui dans le cadre de la fusion de la CCPAS avec l'Agglomération d'Agen n'est plus délégué à ValOrizon, il est proposé de procéder à une nouvelle désignation d'un/e élu/e référent/e pour le CNAS ;

Le Président propose à l'assemblée de désigner Mme Christelle PRELLON, comme déléguée référente pour le CNAS.

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Article 1 : **DÉSIGNE** Mme Christelle PRELLON déléguée référente de ValOrizon pour le CNAS.

Résultats des votes

Suffrages exprimés :	27
Pour :	27
Contre :	0
Abstentions :	0

Fait à Damazan, le 17 octobre 2022

Le Président,

Michel MASSET

Publication/Affichage

le 17 octobre 2022